

Société Nautique de Bandol
Bulletin d'Inscription
Régate des vins 2025
Le 07 Février 2026

<i>N° de Voile</i> :	<i>Nom du Bateau</i> :
<i>Type</i> :	<i>Club</i> :
<i>Skipper/Propriétaire</i> :	<i>Licence</i> :
<i>Adresse</i> :	
.....	<i>Tél</i> :
<i>E-Mail</i> :	

<i>Handicap National</i>		<i>Tirant d'eau</i>	☐	GTE	☐	PTE	☐	DER
<i>Moteur</i>	Oui/Non	<i>Hélice</i>	☐	Fixe Bipale	☐	Fixe Tripale	☐	Mobile
<i>Enrouleur</i>	Oui/Non		☐	GV		☐	Genois	
Modifications								
<i>Lest</i>	Oui/Non	<i>Gréement</i>	Oui/Non	<i>Coque</i> Oui/Non				
<i>Indiquer lesquelles :</i>								
.....								
.....								
<i>Carte d'identité</i>	Oui/Non	<i>Classe</i>	Oui/Non	<i>Groupe</i>				
<i>T.R. Table</i>				<i>T.R. après correction</i>				

Conditions d'Inscriptions

Le soussigné déclare accepter et assurer l'entière responsabilité des incidents qui peuvent arriver du fait de la construction de son bateau et de son matériel. Que son yacht rempli les exigences de sécurité déterminées par les autorités maritimes ainsi que par les autorités sportives. Il assume lui-même la charge de tout incident consécutif à sa participation à l'épreuve et reconnaît être responsable de sa propre sécurité, de celle de son équipage et de son bateau et reste libre de prendre toute décision tant avant le départ que pendant l'épreuve conformément aux règles fondamentales de ISAF.

Par cette déclaration, qu'en ce qui concerne son équipage, il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à son organisation à quelques titres que ce soit.

Règlement Bateau 30€ :

Date :

Signature (précédée de LU & APPROUVE) :

[illegible]

e-mail : club@snbandol.com